

République Française

COMMUNE D'HAYNECOURT

DÉPARTEMENT
DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT
DE CAMBRAI

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 avril à 18 h

CANTON
DE CAMBRAI

Le conseil Municipal s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bernard HUREZ conformément à sa convocation en date du 5 avril 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

SÉANCE ORDINAIRE

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 10.

Quorum : 6.

Etaient présents : Jean-Marc BÉZÉ – BOHACZ Guillaume – Myriam DELVALLÉE-MENARD – Laurent DUPRIEZ – Bernard HUREZ – Thierry LEMAIRE.

Etaient absentes excusées : Caroline SOLIGNAT-KOLLIKER – Elisa POULAIN – Emma PORTIER – Laëtitia SOUFFLET.

Procuration : Madame Caroline SOLIGNAT-KOLLIKER à Monsieur Thierry LEMAIRE et Madame Elisa POULAIN à Monsieur Bernard HUREZ.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Mme Myriam DELVALLÉE-MENARD.

20240412-05

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Compte administratif 2023 de la Commune est présenté comme suit :

Section FONCTIONNEMENT

Dépenses	242 728.24 €
Recettes	285 846.79 €
Résultat fin 2022	Excédent de 737 113.37 €

Excédent de fonctionnement 2023 : 780 231 € 92

Section INVESTISSEMENT

Dépenses	299 041.91 €
Recettes	94 870.93 €
Résultat fin 2022	172 847.14 €

Déficit d'investissement 2023 : - 31 323 € 84

RESTES A RÉALISER AU 31/12/2023 :	Restes à réaliser Recettes	20 627.00 €
	Restes à réaliser Dépenses	3 723.00 €

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuvent le Compte Administratif, conforme au compte de gestion du percepteur.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits
Pour extrait conforme

La Secrétaire,
Myriam DELVALLÉE

Le Maire,
Bernard HUREZ.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cette délibération transmise en Sous-préfecture le 25 avril 2024 et publiée sur le site internet de la commune d'Haynecourt le 25 avril 2024